

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt-trois, le neuf octobre,

N°23.04.25

Le comité syndical dûment convoqué s'est réuni à 12h15 en session ordinaire sous la présidence de Madame Amapola VENTRON,

Nombre de membres en exercice : 12

Date de convocation du Conseil Syndical : 3 octobre 2023

Présents	10
Pouvoirs	2
Absents/Excusés	

MEMBRES PRESENTS: Richard MALLIÉ, Philippe ARDHUIN, Robert CANAMAS, Isaac HASSINE, Corinne LE MEUT, Evelyne LOUIS, Mathieu PIETRI, Christian TANTI, Dominique VALÉRA et Amapola VENTRON.

OBJET :
VERSEMENT D'UNE
INDEMNITÉ AU
PRÉSIDENT ET AUX
VICE- PRÉSIDENTS

MEMBRES POUVOIRS: Joseph CASSARO et Sylvie SOUCHON.

Vu la délibération n°23.04.24, en date du 9 octobre 2023 relative à l'élection de la Présidente et des Vice- Présidents au Syndicat Intercommunal du Grand Vallat,

Vu l'article R5212-1 du Code Général des Collectivités territoriales,

Madame la Présidente propose de délibérer sur le principe du versement d'une indemnité en faveur du Président et des Vice-Présidents selon le tableau ci-après :

Bénéficiaires	% base Indice Brut Terminal de la Fonction Publique
Président	7,20
Vice-Président	3,47


LE COMITÉ SYNDICAL
Où l'exposé de Madame la Présidente
Après avoir délibéré à l'unanimité

Approuve le versement d'une indemnité en faveur de la Présidente et des Vice-Présidents du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat.

Fait et délibéré, Les jours, mois et an susdits
Ont signé au registre, tous les membres présents.
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le
Présidente, Compte-tenu de la
réception en
Sous-Préfecture
le ... 09.10.2023 ... et de la
publication le ... 09.10.2023




Amapola VENTRON
Présidente

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIGV
Utilisateur : CAUHAPE Florence

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	23_04_25
Objet :	Versement d'une indemnité au président et aux vice-présidents
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-10-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalité
Identifiant unique :	013-241300425-20231009-23_04_25-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 013-241300425-20231009-23_04_25-DE-1-1_0.xml	text/xml	879 o
Document principal (Délibération) Nom original : 23.04.25 Versement d'une indemnité au président et aux vice-présidents.pdf Nom métier : 99_DE-013-241300425-20231009-23_04_25-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	296.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 octobre 2023 à 15h29min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 octobre 2023 à 15h29min45s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 octobre 2023 à 15h29min46s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 octobre 2023 à 15h29min53s	Reçu par le MI le 2023-10-09